
Adresse de la société populaire de Ceaux (Vienne) qui s'indigne de la nouvelle des dangers que les représentants ont courus et proteste son entier dévouement à sa défense, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Ceaux (Vienne) qui s'indigne de la nouvelle des dangers que les représentants ont courus et proteste son entier dévouement à sa défense, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 317;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28295_t1_0317_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

l'honneur de féliciter la Convention nationale sur ses glorieux travaux, notamment sur le danger dont elle a eu le courage et la fermeté, par son active surveillance, de déjouer le complot infernal des conspirateurs; sans doute que le glaive de la loi frappera cette horde liberticide, c'est le vœu de notre Société ainsi que son désir; continuez vos soins paternels et la République sera sauvée. Nous seconderons vos pénibles travaux par tous les moyens qui sont en notre pouvoir.

Auguste Sénat, parlez et vous verrez le dévouement d'un peuple qui veut être libre et que rien ne peut résister à son élan. Rien ne sera épargné pour exterminer les tyrans coalisés et leurs satellites, et dans le cas que l'auguste Convention nationale fut menacée, appelez les montagnards sans-culottes de cette commune et vous verrez des vrais républicains.

Nos désirs sont, Représentants, la continuation de vos dignes travaux et par ce moyen la République régénérée sera sauvée de la fureur des tyrans que nous avons juré d'exterminer. S. et F. »

Rouvière (présid.), Verun (secrétaire),
Blanc (secrétaire).

CCXII

[*La Sté popul. de Coligny, à la Conv.; 16 germ. II*] (1).

« Représentants d'un peuple magnanime qui veut la liberté, sauveurs de la République française,

Agréez nos félicitations sur vos travaux immortels. Foudroyez les tyrans, les conspirateurs, les intrigans et tous les ennemis de la chose publique; gardez votre poste jusqu'à leur anéantissement.

Nous sommes dévoués à faire tous les sacrifices. Nous avons juré de vous rester unis avec tous les bons français à qui nous vous prions de faire connaître les sentiments que notre société a exprimés dans ses séances des 5 et 15 de ce mois, dont extrait est joint. Vive la République ».

BONDET (présid.) FAVRE (secrétaire),
JANTEL (secrétaire).

[*Extrait des reg.; 5 germ. II.*]

A cette séance, lecture faite du Bulletin de la Convention nationale du 26 ventôse dernier, la Société, indignée du complot formé contre la souveraineté du peuple français, sa liberté et sa représentation, a voué à l'exécration publique tous les scélérats que ce complot renferme, demande que leurs têtes tombent. Elle a juré de rester unie à la Convention nationale qu'elle remercie des mesures qu'elle a prises pour anéantir les conspirateurs de toutes espèces.

La Société invite la Convention nationale à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction du peuple français.

A la séance du 15 germinal an susdit, sur la proposition d'un membre, unanimement accueillie, la Société arrête: qu'elle persiste dans sa séance du 5 de ce mois, que les membres du bureau en signeront un extrait et une adresse qu'ils feront à la Convention nationale que la Société invite derechef à rester à son poste et la félicite sur ses travaux.

[Mêmes signatures.]

CCXIII

[*La Sté popul. de Beaufort, à la Conv.; 24 germ. II*] (2).

« Représentants,

Sous le voile du patriotisme, la plus affreuse conspiration se tramait; cette conspiration était d'autant plus dangereuse, qu'elle était difficile

(1) C 303, pl. 1104, p. 40, 41. Ain.

(2) C 303, pl. 1104, p. 42. Mayenne-et-Loire (aujourd'hui Maine-et-Loire).